

# 10 raisons d'adhérer

Depuis 1884, l'Association des conseils en propriété industrielle (ACPI) se mobilise pour défendre les intérêts de ses membres.

Suite à la réglementation de la profession en 1992, l'ACPI a inscrit son action dans une **dimension patronale**, en représentant les dirigeants de cabinets de CPI, et dans une **dimension internationale**, au sein de la Fédération Internationale de la Propriété Intellectuelle (FICPI) où elle joue un rôle actif et reconnu.

## LES 10 RAISONS D'ADHÉRER

QUELLES SONT LES PRINCIPALES RAISONS D'ADHÉRER À L'ACPI ?

- 1 Nourrir **la réflexion prospective** des chefs d'entreprise de la profession
- 2 Echanger **bonnes pratiques, expériences et savoir-faire**
- 3 Imaginer ensemble des **stratégies d'avenir**
- 4 Définir les **positions institutionnelles** qui influencent la décision publique
- 5 Représenter les **intérêts patronaux**
- 6 Intégrer un **réseau international puissant**
- 7 **Piloter votre activité** avec la «Charte nationale qualité des cabinets de CPI»
- 8 Bénéficier de la marque **IP Excellence**
- 9 **Apprendre** lors des Matinales de l'ACPI et en suivant nos formations<sup>1</sup>
- 10 Choisir **l'arbitrage** et/ou **la médiation** pour vos litiges touchant à la propriété industrielle

<sup>1</sup> L'ACPI organise des formations avec la Chambre Arbitrale Internationale de Paris (CAIP) et l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN).

# 10 défis à relever

La transformation numérique et les récents progrès de l'intelligence artificielle représentent un enjeu d'avenir majeur. La France est appelée à libérer le potentiel de ses entreprises, particulièrement leur capacité à **transformer leurs innovations**.

Dans ce contexte, nos cabinets de CPI doivent élargir leurs champs de compétences et faire évoluer leur positionnement pour répondre aux attentes des clients les plus exigeants.

## LES 10 DÉFIS À RELEVER

QUELS SONT NOS DÉFIS POUR DEMAIN ?

- 1 Développer un **conseil stratégique, transnational et 100 % responsable**
- 2 Repenser notre **relation client**, notre **management** et notre **politique RH**
- 3 Saisir l'opportunité des **sociétés pluri-professionnelles**
- 4 Développer la **médiation** des litiges
- 5 Accompagner la mise en place du «paquet marques» par l'INPI, notamment les procédures d'annulation et de déchéance de marques
- 6 Favoriser la construction d'une **procédure d'opposition administrative**
- 7 Œuvrer pour la création d'une **chambre de recours administrative**
- 8 Obtenir l'accès direct au brevet national français par la voie internationale (**PCT**)
- 9 Contribuer à **l'évolution réglementaire de la profession**
- 10 Inspirer les réflexions et travaux de la **FICPI**

VALEURS  
PERFORMANCE  
IMAGE  
NOTORIÉTÉ  
LEADERSHIP

L'ACPI s'appuie sur l'observation  
des cabinets pour :

défendre les intérêts de la profession

adapter ses actions à vos besoins

favoriser le partage d'expérience  
et la recherche de solutions

13, rue du Quatre-Septembre 75002 Paris  
Tél : +33 1 53 21 90 89  
[www.acpi.asso.fr](http://www.acpi.asso.fr)

Je consulte les statuts de l'ACPI et j'adhère  
[www.acpi.asso.fr/contact](http://www.acpi.asso.fr/contact)

## LA CHARTE IP EXCELLENCE L'OPPORTUNITÉ D'UN PARCOURS GAGNANT

### En interne :

JE CONSACRE UNE 1/2 JOURNÉE  
PAR AN AU PILOTAGE DE  
LA PERFORMANCE DE MON  
ACTIVITÉ

Je définis et mets en place des indicateurs pour  
observer mon activité et mes résultats

Je me compare à mes pairs, pour identifier mes  
forces et mes faiblesses

J'en tire annuellement des enseignements en  
définissant des objectifs et priorités

Je contrôle l'impact des actions mises en œuvre

Je gère la relation client de manière proactive

Je pense à développer de nouveaux services  
et prestations

La formation professionnelle est une priorité,  
y compris pour moi-même

J'engage mon cabinet dans une démarche de  
développement durable

### A l'extérieur :

JE RENFORCE LA NOTORIÉTÉ  
ET OPTIMISE L'IMAGE DE MON  
CABINET EN FRANCE ET À  
L'INTERNATIONAL

Je valorise ma démarche stratégique,  
transnationale et 100 % responsable sur mon site  
internet et les réseaux sociaux

J'informe mes clients, notamment ceux engagés  
dans une démarche RSE, de mes initiatives  
et résultats

J'utilise la marque IP Excellence comme un label

J'engage mes associés, salariés, partenaires et  
sous-traitants pour mieux atteindre mes objectifs

Je développe mon réseau international pour créer  
de nouvelles alliances

Je mise sur la diversité des talents

Je suis à l'écoute des opportunités d'innover



raisons  
d'adhérer

défis à  
relever

acpi



ASSOCIÉS POUR PROTÉGER L'INNOVATION